

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 21 (1941)
Heft: 4

Rubrik: Législation économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LÉGISLATION ÉCONOMIQUE

RELEVÉ DES PRINCIPAUX TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE EN FRANCE PARUS DU 6 AOUT AU 1^{er} SEPTEMBRE 1941

QUESTIONS FISCALES ET D'ENREGISTREMENT

Délais fiscaux. — Algérie

Extension à l'Algérie de l'application de la loi du 17 septembre 1940 portant suppression, dans la métropole, de l'application de divers délais pour le recouvrement des créances de l'Etat ainsi qu'en matière fiscale.

Décret du 2 août 1941. J. O. du 8 août.

Valeurs mobilières

Taxe exceptionnelle sur la plus-value des valeurs mobilières.

Exécution des lois du 15 mars et du 26 juillet 1941.

Arrêté du 12 août 1941. J. O. du 30 août.

QUESTIONS JURIDIQUES ET IMMOBILIÈRES

Administrateurs provisoires des entreprises privées de leurs dirigeants

Modifications de la loi du 10 septembre 1940, article 1^{er}. Extension de la loi aux immeubles dont le propriétaire est dans l'impossibilité d'exercer ses droits.

Loi du 14 août 1941. J. O. du 17 août.

Modification du décret d'application du 16 janvier 1941, articles 5 et 6. Commissaires aux comptes.

Décret du 18 août 1941. J. O. du 21 août.

Carte d'identité de commerçants étrangers

Mise en harmonie du décret du 2 février 1939 instituant la carte d'identité de commerçant étranger avec la loi du 16 novembre 1940 sur les sociétés anonymes.

Décret du 18 juillet 1941. J. O. du 14 août.

Créances commerciales

Procédure de recouvrement simplifiée pour les petites créances commerciales.

Modification de l'article 1^{er} du décret du 25 août 1937. Le montant des créances bénéficiant de la loi est porté à 6.000 Fr. au maximum.

Loi du 6 août 1941. J. O. du 21 août.

Juifs

Biens juifs. Dispositions concernant les entreprises, les biens et les valeurs appartenant aux juifs.

Loi du 22 juillet 1941. J. O. du 26 août.

Statuts des Sociétés. — Modifications

Mesures à prendre par les sociétés, les tontines et les syndicats de garantie régis par le décret du 20 décembre 1938 pour modifier leurs statuts avant le premier janvier 1942.

Loi du 2 août 1941. J. O. du 22 août.

LÉGISLATION DU TRAVAIL

Allocations supplémentaires aux salariés

Application. Détermination des localités comprises dans la région parisienne.

Arrêté du 22 juillet 1941. J. O. du 7 août.

R. J. O. du 21 août.

Allocations familiales

Prorogation de la durée d'application de l'article 3 de la loi du 18 novembre 1940 relative à la famille et à la natalité française. Participation de l'Etat au supplément des charges des employeurs.

Loi du 22 juillet 1941. J. O. du 12 août.

Comités de sécurité

Institution des Comités de sécurité dans les établissements industriels et commerciaux visés à l'article 6 du Code du travail.

Décret du 4 août 1941. J. O. du 10 août.

Conditions de désignation de délégués du personnel dans ces Comités.

Arrêté du 4 août 1941. J. O. du 10 août.

Congés payés

Congés payés dans les mines de pyrite et de fer.

Arrêté du 12 août 1941. J. O. du 18 août.

Durée du travail

Industrie minière. Fixation de la durée du travail dans cette industrie.

Loi et arrêté du 18 juillet 1941. J. O. du 9 août 1941.

R. J. O. du 10 août 1941.

Industrie textile. Fixation de la durée du travail dans les soieries et filatures de rayonne.

Loi du 17 juillet 1941. J. O. du 9 août.

Heures supplémentaires. — Cotisations

Prélèvement de 20 p. 100 sur les heures supplémentaires effectuées entre le 13 août 1940 et le 26 mars 1941.

Loi du 30 juillet 1941. J. O. du 23 août.

Ouvriers à domicile

Modification de la législation relative aux salaires des ouvriers à domicile.

Loi du 1^{er} août 1941. J. O. du 28 août.

Personnels des entreprises de vente au détail de chaussures et de textiles

Modalités d'application de la loi du 2 juillet 1941.

Arrêté du 23 août 1941. J. O. du 25 août.

R. J. O. du 28 août.

**DROIT ADMINISTRATIF
ET ÉCONOMIE GÉNÉRALE****Droit administratif****Préfets régionaux**

Attribution à certains préfets des pouvoirs de préfets régionaux. Rattachement de certains départements à la région de Dijon.

Décret du 4 août 1941. J. O. du 7 août.

Détermination des régions de Laon.

Décret du 26 août 1941. J. O. du 27 août.

Détermination des régions de Châlons-sur-Marne.

Décret du 26 août 1941. J. O. du 28 août.

Pouvoirs du Préfet régional. Détermination en matière d'ordre public.

Loi du 11 août 1941. J. O. du 12 août.

Commerce

Commerce des vins. Règlementation des achats sur souches.

Loi du 26 juillet 1941. J. O. du 19 août.

Commerce extérieur

Exportations. Prohibitions de sortie. Complément à la liste A annexée au décret du 13 septembre 1940.

Arrêté du 22 août 1941. J. O. du 31 août.

Domages de guerre

Réparation rapide des immeubles partiellement endommagés du fait d'actes de guerre. Modification à la loi du 9 février 1941.

Loi du 12 juillet 1941. J. O. du 16 août.

Reconstruction des immeubles d'habitation et locaux industriels et commerciaux. Codification et modifications.

Loi du 12 juillet 1941. J. O. du 16 août.

Financement des dépenses de reconstruction ou de réparation des immeubles totalement ou partiellement détruits par la guerre ou par suite des inondations d'octobre 1940 et non couvertes par la participation de l'Etat.

Loi du 12 juillet 1941. J. O. du 16 août.

Reconstruction et réparation des bâtiments et ouvrages publics appartenant à des établissements publics ou d'utilité publique, ou à des collectivités publiques autres que l'Etat.

Loi du 12 juillet 1941. J. O. du 16 août.

Reconstruction des Cabinets médicaux détruits par la guerre.

Arrêté du 12 juillet 1941. J. O. du 16 août.

ORGANISATION PROFESSIONNELLE

Assurances

Contrôle de l'Etat sur les entreprises d'assurances et de capitalisation. Conditions d'expertise de la valeur de l'actif des dites entreprises.

Décret du 1^{er} et 2 août. J. O. du 17 août.

Autorisations aux Compagnies d'assurances de souscrire des assurances contre les risques de guerre en matière de transports.

Arrêté du 31 juillet 1941. J. O. du 22 août.

Comité d'organisation

Armurerie et matériel médico-chirurgical. Modifications.

Décret du 18 août 1941. J. O. du 21 août.

Entreprises de groupages des marchandises sur fers et sur routes. Création.

Décret du 18 juillet 1941. J. O. du 21 août.

Production industrielle

Récupération et utilisation des vieilles matières. Contrôle et repression des infractions. Complément à la loi du 23 janvier 1941.

Loi du 18 août 1941. J. O. du 21 août.

Répartition. Produits divers. Extension de compétence du groupe des matériaux de construction. Arrêté du 27 août. J. O. du 30 août.

Marchés. — Révision

Révision des marchés consécutive à la suppression du droit spécial de patente des entrepreneurs de Travaux publics et fournisseurs des Administrations et Services publics.

Travaux effectués à partir du 1^{er} janvier 1940. Instruction au J. O. du 26 août 1941.

Prix

Code du vin. Modifications des articles 288 à 290. Institution d'une Commission pour la surveillance des prix à la production et dans le commerce des vins et spiritueux.

Loi du 18 juillet 1941. J. O. du 6 août.

Prix des produits, des marchandises ou d'objets d'occasion.

Circulaire au B. O. P. du 8 août 1941.

R. B. O. P. du 15 août 1941.

Rationnement

Rationnement de l'électricité. Mode de calcul des consommations autorisées à partir du 1^{er} septembre.

Arrêté du 12 août 1941. J. O. du 28 août.

Réquisition de l'Armée allemande

Réclamations auxquelles donnent lieu les indemnités de réquisitions exercées au titre de logement et du cantonnement des troupes d'occupation.

Loi du 23 août 1941. J. O. du 26 août.

(Communiqué par la Société Fiduciaire de Contrôle et de Révision, 51, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)).

Maison

M. LUSTENBERGER & DURST

CHAM (Suisse)

Maison fondée en 1862

Exportation des véritables fromages
EMMENTAL -- GRUYÈRE -- SBRINZ
Crème de Gruyère marque LE SUPERBE

JOAILLERIE - HORLOGERIE

F. SENN

13, Boulevard Saint-Denis



BIJOUTERIE - ORFÈVRERIE